CONVOI TRACTO-VÉLOS CONTRE LES BASSINES



DÉPART SAINTE-NÉOMAYE

PONT DE SAINTE-NÉOMAYE

9H30

SAINTE-SOLINE ARRIVÉE

ANIM'

LPO

OUTARDE

12H

EXOUDUN

PIQUE-NIQUE

Boulange et Cantine sur place

PRISES DE PAROLES

29 NOVEMBRE

CONVOI TRACTO-VÉLOS CONTRE LES BASSINES

LE GOUVERNEMENT VEUT PASSER EN FORCE. NOUS LUI RÉPONDONS PAR LA MOBILISATION ! LE 29 NOVEMBRE, REPRENONS LE CHEMIN DE SAINTE-SOLINE !

Après un été marqué par les canicules et la sécheresse aux conséquences dramatiques, la situation reste préoccupante dans les Deux-Sèvres. Les nappes et les cours d'eau restent (loin d'avoir retrouvé leur niveau et ils demeurent actuellement) à des niveaux nettement inférieurs aux normales saisonnières. Plusieurs secteurs du département sont toujours placés en alerte renforcée sécheresse.

La Coop de l'eau 79 a d'ailleurs récemment annoncé à ses adhérents que les conditions climatiques et les niveaux d'eau ne permettaient toujours pas d'engager le remplissage de ses quatre réserves, dont celle de Sainte-Soline. Cependant, les irrigants espèrent désormais suffisamment de précipitations pour pouvoir remplir les ouvrages au plus vite et être prêts pour la campagne d'irrigation 2027.

Cette fuite en avant illustre toute l'aberration du modèle des mégabassines. Faire passer les besoins d'irrigation d'une minorité avant la préservation durable de la ressource en eau et le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Dans le même temps, **le gouvernement a donné, le 2 octobre dernier, un feu vert à la dérogation « espèces protégées » demandée pour la mégabassine de Sainte-Soline, malgré un avis très défavorable du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN).** Une décision qui ouvre la voie à la prise d'un arrêté dans les jours à venir par la préfète Michel-Moreaux, qui autoriserait le remplissage de l'ouvrage, malgré son illégalité reconnue par la justice administrative et les menaces qu'il fait peser sur la biodiversité

En effet, **en décembre 2024, la Cour administrative d'appel de Bordeaux avait annulé l'autorisation environnementale de Sainte-Soline, notamment en raison de la menace d'extinction que le projet fait peser sur la survie de l'outarde canepetière, une espèce protégée.**



Aujourd'hui, plutôt que de tirer les conséquences de cette décision, le gouvernement choisit de faciliter la régularisation du projet. C'est un nouveau passage en force, au mépris du droit, du vivant et de l'intérêt général.

QUAND REMPLIR LES BASSINES PRIME SUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES MILIEUX

Nous tenons à insister sur une réalité trop souvent niée par les promoteurs des mégabassines : l'eau qui tombe en hiver n'est pas une eau excédentaire, disponible en surplus. Elle est déjà essentielle à la vie des milieux aquatiques, à l'alimentation des sources, à la recharge des nappes, à l'écoulement des rivières et au maintien des zones humides. L'accaparer pour remplir des bassines, c'est prendre aux écosystèmes une eau dont ils ont besoin pour vivre et garantir leur fonctionnement.

À Sainte-Soline, les conditions de remplissage reposent notamment sur un seuil de débit de la Sèvre niortaise de 2 m³/s, mesuré sur la rivière, à Azay-le-Brûlé. Mais atteindre un seuil administratif autorisant les prélèvements ne signifie pas que l'eau est réellement disponible sans conséquences pour la rivière et les nappes.





L'exemple de Mauzé-sur-le-Mignon est particulièrement révélateur. Lors de son premier remplissage, en 2022, la réserve a été remplie alors que le Mignon était à sec ! Des travaux scientifiques ont également montré que les seuils de gestion retenus ne garantissent pas le bon fonctionnement hydrologique de la rivière. Pour assurer un écoulement satisfaisant du Mignon, il faudrait notamment que le niveau de la nappe dépasse 12,3 mètres, un seuil qui rendrait le remplissage de la bassine beaucoup plus rare !

Voilà ce que nous dénonçons depuis le début : des règles de gestion qui privilégient la sécurisation des volumes d'irrigation, notamment par l'instauration de seuils de remplissage trop bas, au détriment de la préservation des rivières, des nappes et du vivant.

Une mégabassine pleine ne signifie pas une rivière et des milieux en bonne santé !

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

L'eau n'est pas une ressource à accaparer au bénéfice d'une minorité pour sécuriser un modèle agro-industriel à bout de souffle. Elle est un commun vital, indispensable à la vie et à l'avenir des écosystèmes et du vivant (humain, non-humain). Face à l'accaparement de l'eau et à un modèle agricole qui épuise les ressources, nous devons continuer à nous mobiliser pour défendre une gestion démocratique, juste et partagée de l'eau ainsi qu'un modèle agricole qui préserve le vivant et les paysan-ne-s.

C'est pourquoi nous appelons à une mobilisation à travers un convoi tracto-vélo, le dimanche 29 novembre, pour rejoindre la méga-bassine de Sainte-Soline !

🚜 🚲 À tracteur ou à vélo, retrouvons-nous nombreuses et nombreux :

📍 **Départ : Parking du pont de Sainte-Néomaye, à Sainte-Néomaye (79)**
🕘 **Dimanche 29 novembre à 9H30**
🌉 **Halte au Pont de Ricou à Azay-le-Brûlé où est mesué le seuil de remplissage de la bassine de Sainte-Soline**
🥖 **Pique-nique à Exoudun à 12H avec boulange et cantine sur place + prises de paroles**
🥪 **Prévoir collation et eau pour la route**
🎯 **Direction Sainte-Soline avec Animation Outarde par la LPO !**

Depuis le pont de Ricou, où est mesuré le débit de la Sèvre niortaise permettant le remplissage de la bassine de Sainte-Soline se situant à 25 kilomètres " à vol d'oiseau" , nous prendrons la mesure de l'aberration de la situation et de l'état catastrophique des milieux. Ensuite, nous prendrons ensemble la route vers Sainte-Soline. Un parcours à vélo et en tracteur pour faire entendre notre détermination et rappeler que nous ne laisserons pas imposer ce passage en force sans résistance.

Sainte-Soline n'est pas un dossier classé. Les violences de 2022 et 2023 n'ont pas éteint notre détermination. Et ce nouveau feu vert gouvernemental ne nous fera pas renoncer.



Le remplissage de Sainte-Soline ne doit pas avoir lieu !

Nous appelons toutes celles et ceux qui refusent l'accaparement de l'eau, qui défendent le vivant et qui veulent construire un autre modèle agricole à nous rejoindre.

Le 29 novembre, faisons converger nos énergies : en tracteur, à vélo, en voiture, et toutes et tous mobilisé-es pour l'eau !

NO BASSARAN !

INFOS PRATIQUES

🍞 CÔTÉ RAVITAILLEMENT

9H30 : Petit-déjeuner à l'accueil

12H : Boulange et cantine prévues sur place (jauge 200 pers.)

Mais comme on ne connaît pas encore le nombre de participant·es, pensez à prendre de quoi grignoter pour la journée et surtout de l'eau !

🚴 CÔTÉ PARCOURS

Environ 40 à 50 km au total.

On prévoit une belle journée à vélo : pensez à vérifier votre monture et à vous équiper en conséquence !

🚗 CÔTÉ RETOUR

Pensez à anticiper votre retour au point de départ !

L'idéal est de s'organiser collectivement avec des rotations entre conducteur·rices et cyclistes, pour que les voitures puissent suivre et ramener les vélos et leurs pilotes.

Un minimum de logistique sera prévu sur place, l'entraide fera le reste !

